



Complément électronique de l'Info-Mak

---

## eMak : Complément électronique de l'Info-Mak

L'Info-Mak prend un virage vert en publiant une partie de son contenu dans un complément électronique que vous pourrez consulter sur le site Web de la Ville de Macamic dans la section « Publications ».

En plus de permettre une économie importante de papier, l'eMak permettra également de diminuer les frais d'impression tout en permettant de publier plus de textes qui nous sont soumis.

Dans ce tout nouveau média, vous retrouverez, entre autres, les textes généralement inclus dans la « Rubrique informative » de l'Info-Mak.

La prochaine parution de l'eMak sortira le 13 avril 2017, **la date limite pour apporter vos textes est le 17 mars 2017**; veuillez les faire parvenir à l'adresse courriel suivante : [journalvillemacamic@hotmail.com](mailto:journalvillemacamic@hotmail.com).

**Veillez prendre note que les textes publiés dans l'eMak ne sont pas soumis à une correction systématique de la part de notre équipe; les textes sont généralement publiés tels qu'ils nous ont été soumis.**

### Sommaire

Chronique verte de la MRC d'Abitibi-Ouest (janvier 2017) .....	3
Chronique verte de la MRC d'Abitibi-Ouest (février 2017) .....	4
Le bassin versant (OBVAJ) .....	5
Stratégie québécoise d'économie d'eau potable ... ..	6
Votre caisse vous informe .....	7
Les cendres chaudes.....	8
Fondation canadienne du rein .....	9

# CHRONIQUE VERTE



VOLUME 8, NUMÉRO 1 JANVIER 2017



## UN BON CAFÉ !

### Les verres de carton

Un bon café pour commencer l'année 2017, n'est-ce pas réconfortant ?

D'autant plus que maintenant, les verres à café et les verres à boisson gazeuse à usage unique du genre *Tim Hortons* ou *McDonald's* peuvent être déposés dans le bac bleu pour être recyclés.

En effet, lorsque vous déchirez ce genre de verre, vous pouvez voir les fibres de papier ou de carton entre les couches imperméables. Ces fibres seront recyclées.

### Et les verres de styromousse ?

Les verres de polystyrène (styromousse) ne sont pas recyclables et doivent être déposés dans le bac vert (déchets). En fait, la styromousse est un plastique numéro 6. Ce dernier n'est pas accepté dans le bac bleu.

### Le couvercle...

Le couvercle de votre verre à café ou à boisson n'est malheureusement pas recyclable. Tout comme la styromousse, il s'agit d'un plastique numéro 6. Vous devez alors le déposer dans le bac vert.

### La tasse réutilisable

Malgré tout, gardez à l'esprit que la tasse réutilisable demeure la meilleure option d'un point de vue environnemental.

De plus, les commerçants acceptent volontiers de remplir votre gobelet réutilisable ou votre tasse de type *Thermos*.

### En résumé

Verres de carton : **BAC BLEU**

Couvercles : **BAC VERT**

Verres de styromousse : **BAC VERT**

## PRÉCISIONS CONCERNANT LES BOÎTES À PIZZA

Nous vous avons mentionné à maintes reprises que la boîte à pizza, parce que généralement souillée, doit être déposée dans le bac vert (déchets).

Nous apportons maintenant quelques nuances sur ce sujet.

Le Centre de tri nous informe que les boîtes à pizza, lorsque légèrement souillées, peuvent être déposées dans le bac bleu.

En effet, une boîte ayant absorbé un peu de sauce, de gras et contenant quelques miettes de votre pizza peut tout de même être déposée au recyclage (bac bleu).

Fiez-vous à votre jugement pour choisir le bac qui convient ! En cas de doute, déposez-le dans le bac vert.

**Bonne année 2017**

Source : Tricentris | Centre de tri

Écocentre et Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR)

15, boulevard Industriel, La Sarre  
☎ 819 333-2807



Des questions?

Écrivez-nous :  
bottinvert@mrcao.qc.ca

MRC d'Abitibi-Ouest

6, 8<sup>e</sup> avenue Est, La Sarre J9Z 1N6

☎ 819-339-5671

☎ 819 339-5400

✉ mrcao@mrcao.qc.ca

# CHRONIQUE VERTE



VOLUME 8, NUMÉRO 2 FÉVRIER 2017



## PETIT OBJET, GROS PROBLÈME !

Vous souvenez-vous des vidéocassettes de type VHS ? Ces fameux ancêtres du DVD et de l'enregistreur numérique sont maintenant désuets. Tellement que bien des gens ne savent plus quoi en faire aujourd'hui. Et c'est probablement pour cette raison qu'elles se retrouvent dans le bac bleu et que le centre de tri en reçoit à profusion.

Pourtant, la vidéocassette n'est ni un contenant, ni un emballage, ni un imprimé. Bien que le boîtier soit en plastique, il n'est pas identifié du ruban de Moebius numéro 1, 2, 3, 4, 5 et 7, comme le sont les matières en plastique acceptées au recyclage. Il est donc impossible pour les trieurs de les classer avec la bonne catégorie.

### Si ce n'était que ça !

Cet objet est bien moins inoffensif qu'il ne semble l'être. En effet, il renferme un

bien plus gros problème : des mètres et des mètres de ruban. Lorsque vous déposez votre vidéocassette dans le bac bleu, elle arrive au centre de tri après avoir été compactée dans le camion de collecte. Le boîtier, alors brisé, relâche ses bobines de bande magnétique qui s'enroulent dans les équipements de tri. S'en suivent généralement des arrêts de production afin de nettoyer et débloquer les convoyeurs et séparateurs.

Exemple de rubans enroulés



### Quoi faire avec vos vidéocassettes ?

Sachez que certains organismes acceptent les films sur vidéocassettes. C'est le cas notamment de certains comptoirs familiaux, friperies et ressourceries.

Si, malgré tous vos efforts, vous ne pouvez leur donner une nouvelle vie, résignez-vous à déposer vos vieilles vidéocassettes dans votre bac vert (déchets). Elles finiront leur vie à l'enfouissement.

Heureusement, les nouvelles technologies vous offrent maintenant la possibilité de vous procurer vos films préférés de façon virtuelle !

### SAVIEZ-VOUS QUE...

Une vidéocassette peut contenir jusqu'à 750 mètres de bande magnétique.

Source : Tricentris | Centre de tri

Écocentre et Centre de valorisation des  
matières résiduelles (CVMR)

15, boulevard Industriel, La Sarre  
☎ 819 333-2807



Des questions?  
Écrivez-nous:  
bottinvert@mrcao.qc.ca

MRC d'Abitibi-Ouest

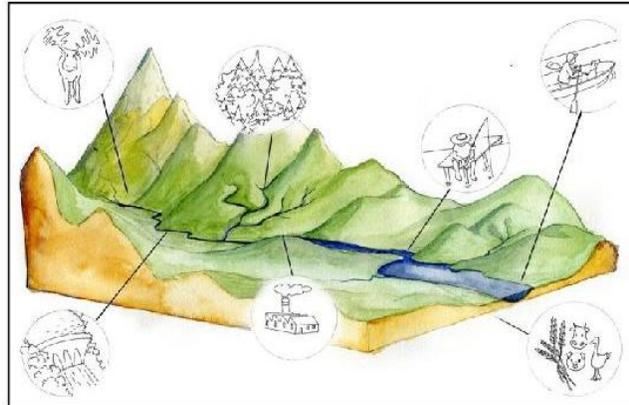
11, 5<sup>e</sup> Avenue Est, La Sarre QC J9Z 1K7

☎ 819-339-5671  
☎ 819 339-5400  
✉ mrcao@mrcao.qc.ca

# Le bassin versant

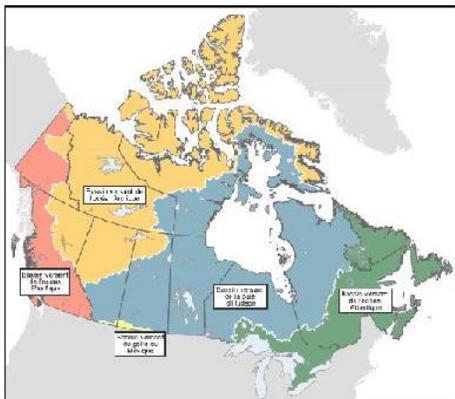
Qu'est-ce qu'un bassin versant ? À la mention de ces termes, des points d'interrogation apparaissent souvent sur les visages. Il sera tenté d'éclairer l'esprit de tous sur cette nouvelle notion.

Le bassin versant est un territoire hydrographique dont les limites sont déterminées par la **géographie** et la **géologie** d'un secteur.



Ainsi, le bassin versant comprend les **surfaces terrestres** dont le relief conduit le drainage des terres, des lacs et des cours d'eau vers le **même exutoire**, c'est-à-dire vers le même cours d'eau ou plan d'eau.

Il est intéressant de savoir qu'il y a cinq (5) grands bassins hydrographiques au Canada; le bassin versant de l'océan Atlantique, le bassin versant de la Baie d'Hudson, le bassin versant de l'océan Arctique, le bassin versant de l'océan Pacifique et le bassin versant du golfe du Mexique.



Source: Environnement Canada

Il est à noter que les bassins versants possèdent des niveaux de subdivisions (niveau 1, 2, 3, etc.). Les niveaux 1 sont les grands bassins versants dont l'exutoire est un océan, une mer ou une grande baie, tel que la Baie-James, la Baie d'Hudson ou la Baie d'Ungava. Les bassins versants de niveaux 2 sont ceux s'écoulant sur le bassin versant de niveau 1 et dont leur exutoire est le cours d'eau du bassin versant de niveau 1.

## Le bassin versant, une unité de gestion !

Comme le bassin versant comprend les surfaces terrestres drainées, il permet d'inclure les usages liés à la ressource en eau (baignade, pêche, approvisionnement d'eau potable, etc.) et d'établir un lien de responsabilité en cas de pollution (rejets d'eaux usées de résidences isolées, rejets industriels et municipaux, etc.) Le travail et la concertation à la protection de la ressource en eau est alors grandement facilitée par l'utilisation du bassin versant à différentes échelles (niveaux de bassins versants). La gestion intégrée de l'eau par bassin versant (GIEBV) utilise cette unité de gestion, le bassin versant.

# STRATÉGIE QUÉBÉCOISE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE

**JE CONSOMME!  
EAUTREMENT!**



[www.mamrot.gouv.qc.ca](http://www.mamrot.gouv.qc.ca)



*L'eau est  
source de vie.  
Il importe  
de la préserver.*

 / **EAU**trement

Québec 

En collaboration avec :

# VOTRE CAISSE VOUS INFORME

## BONIDOLLARS - REER

Vous détenez une carte de crédit Desjardins assortie du programme de récompenses BONIDOLLARS ? En cette période des REER, nous désirons vous rappeler que vous pouvez utiliser vos BONIDOLLARS pour cotiser à votre REER. C'est une belle façon d'épargner pour votre retraite et ce, sans avoir à déboursier des fonds de votre compte. Parlez-en à votre conseiller !

Et n'oubliez pas : la date limite pour faire votre cotisation 2016 à votre REER est le 1er mars 2017.

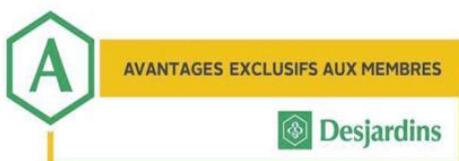
## MON BUDGET

Pour vous aider à continuer l'année du bon pied, Desjardins met à votre disposition l'outil de gestion budgétaire **Mon budget**, un avantage exclusif aux membres Desjardins.

Disponible dans AccèsD, l'outil **Mon budget** vous permet :

- d'avoir un portrait clair de vos finances;
- de garder un meilleur contrôle de vos dépenses;
- de vous fixer des objectifs budgétaires par projet.

Pour savoir où va votre argent visitez [desjardins.com/monbudget](http://desjardins.com/monbudget)



En tant que membre Desjardins, vous bénéficiez d'une large gamme d'avantages : rabais, remises, services d'assistance, outils innovants... et plus encore. Parce que c'est ça être membre d'une coopérative!

Pour connaître tous les avantages offerts en exclusivité aux membres Desjardins, rendez-vous à [desjardins.com/avantages](http://desjardins.com/avantages)

ÊTRE MEMBRE DESJARDINS  
À SES AVANTAGES!  
[www.desjardins.com/avantages](http://www.desjardins.com/avantages)

 **Desjardins**  
Caisse de l'Abitibi-Ouest

Réalisons  ensemble



Chaque année, il survient en moyenne 140 incendies de bâtiments causés par un mauvais entreposage des cendres chaudes. Les statistiques révèlent que dans la plupart des cas, le contenant était inapproprié ou l'entreposage était inadéquat. Cette source de chaleur compte parmi les 10 premières sources de chaleur identifiées par les pompiers lors de la recherche des causes et des circonstances des incendies.

### Comment vous en débarrasser

- Videz régulièrement les cendres du foyer.
- Jetez les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique.

N'utilisez jamais un aspirateur pour ramasser les cendres chaudes.

- Déposez le contenant à l'extérieur sur une surface non combustible.
- Gardez une distance minimale d'un mètre entre le contenant métallique et les murs de la maison, du garage, du cabanon et de toute autre matière combustible comme une haie ou un abri de toile.
- Les cendres devraient reposer dans ce contenant au moins 3 à 7 jours avant d'être jetées dans un autre contenant tels le bac de matières organiques ou la poubelle. À cet effet, consultez également les recommandations de votre municipalité.
- Avant de transvider les cendres dans un autre type de contenant, vérifiez que ces dernières sont parfaitement refroidies. Brassez les cendres régulièrement afin de vous assurer qu'aucune chaleur ne s'en dégage.
- Pour plus de précautions, conservez les cendres durant toute la saison hivernale et débarrassez-vous-en seulement au printemps.

**Attention!** Les cendres chaudes dégagent du monoxyde de carbone; c'est pourquoi elles doivent être entreposées à l'extérieur de la maison ou du garage.



La Sarre, 1 février 2017

## FONDATION CANADIENNE DU REIN SECTION ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Voici les activités de la campagne de financement de la Fondation canadienne du rein

- **23 Mars : kiosque de dépistage** des problèmes de santé avec la présence d'une nutritionniste au Carrefour La Sarre (de 10h à 16h)
- **23 Mars : Conférence de presse** avec **Jean-François Rondeau**, propriétaire de pharmacie Jean-Coutu
- Du **2 au 30 avril** dans les MRC d'Abitibi-Ouest : des bénévoles cogneront à vos portes pour recueillir vos dons.  
Il est aussi possible de faire un **don en ligne** : [rein.ca/pap2017](http://rein.ca/pap2017)
- Le **dimanche 2 avril brunch santé** dès 10h00, au Pavillon des sports de Dupuy. Le coût du billet est de 12\$. Pour vous procurer des billets : 819-339-2383

Nous comptons sur votre générosité habituelle et nous vous remercions de l'accueil que vous réserverez à nos bénévoles.

*Jean-François Rondeau*  
Président d'honneur pour campagne de l'A-O

---

*Pour plus d'info : 819-290-1215  
Nicole Jalbert, agente de développement  
Section Abitibi-Témiscamingue  
[nicole.jalbert@rein.ca](mailto:nicole.jalbert@rein.ca)*

---

No d'enregistrement : 10756-73 8-RR001